



Parc national  
des Cévennes

## Dossier de presse

Le Parc national des Cévennes,  
plus grande *Réserve internationale  
de ciel étoilé* d'Europe







# Sommaire

- > La plus grande RICE d'Europe .....p.4-5
- > Vivre la nuit .....p.6-7
- > Promouvoir l'astro-tourisme .....p.8-11
- > Les communes modernisent leur éclairage .....p.12-13
- > L'éclairage public nuisible pour l'Homme et la biodiversité ...p.14-15
- > Le Parc national des Cévennes .....p.16
- > L'Agence française pour la biodiversité .....p.17
- > Les partenaires de la Rice .....p.18
- > Contact presse .....p.19





# La plus grande RICE d'Europe

**Suite à l'obtention du label décerné par l'International Dark-Sky Association (IDA), le Parc national des Cévennes (PNC) devient la seconde Réserve internationale de ciel étoilé (RICE) de France et la plus grande d'Europe.**

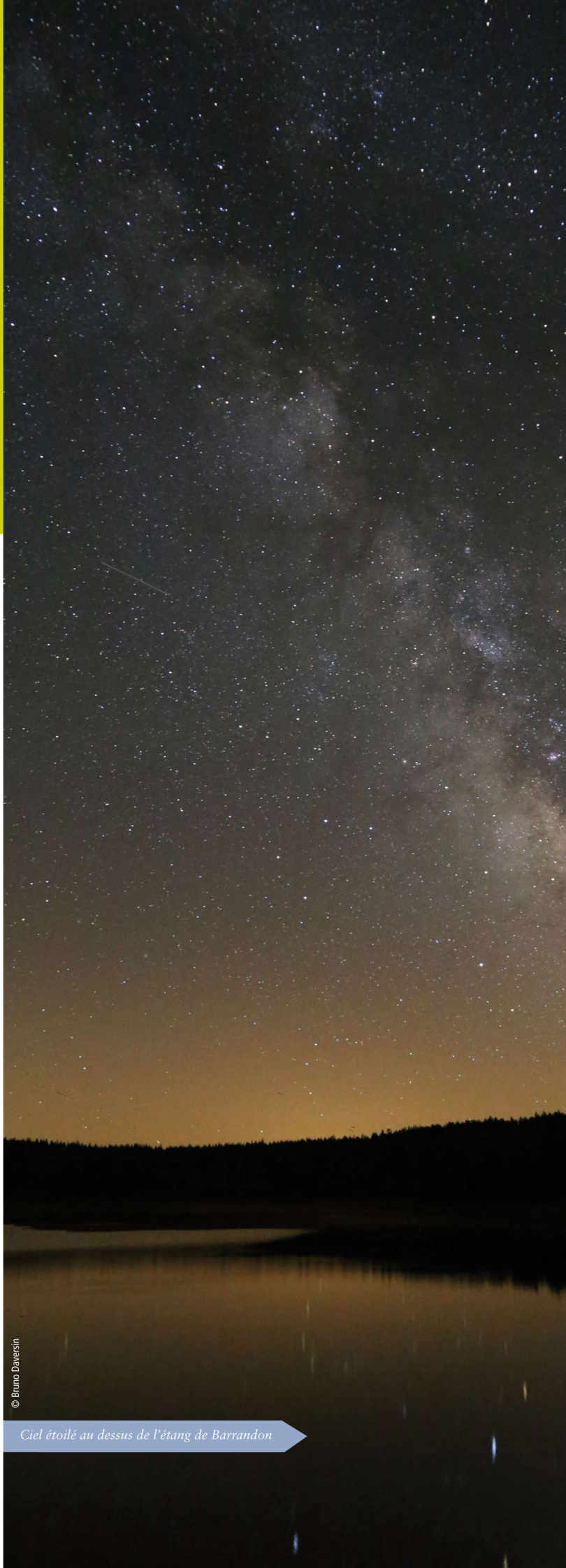
Cette distinction reconnaît l'exceptionnelle qualité du ciel étoilé du territoire et récompense le travail engagé depuis 2013 par les équipes de l'établissement public, les élus, les habitants, les partenaires institutionnels, les syndicats de l'éclairage de la Lozère et du Gard, les prestataires touristiques et les associations pour la protéger et la valoriser.

Pour obtenir le label Rice, le PNC a attesté de la qualité du ciel par plusieurs campagne de mesures. Depuis 2016, 370 mesures ont été effectuées par des agents de l'établissement public, des astronomes amateurs et des professionnels du tourisme sur une soixantaine de points en Cévennes. Sur une échelle de 16 à 23, la valeur a dépassé 21 ce qui correspond à un niveau «Excellent».

La RICE du Parc national des Cévennes s'étend sur 3 560 km<sup>2</sup> (dont 938 km<sup>2</sup> en cœur) ce qui en fait la plus grande d'Europe. Comme l'Angleterre, l'Allemagne et le Pays de Galle, la France dispose à présent de deux RICE et elles sont toutes deux situées dans la région Occitanie. La RICE du Pic du Midi, en partie sur le territoire du Parc national des Pyrénées, a été labellisé en 2013.

Une RICE comprend une zone centrale où la noirceur est préservée au maximum, et une zone tampon, où les administrateurs publics, les individus et les entreprises reconnaissent l'importance du ciel étoilé et s'engagent à le protéger à long terme.

La RICE du territoire du Parc national des Cévennes s'appuie pour la zone centrale sur le cœur du Parc national et pour la zone tampon sur son aire d'adhésion.



© Bruno Daversin

Ciel étoilé au dessus de l'étang de Barrandon

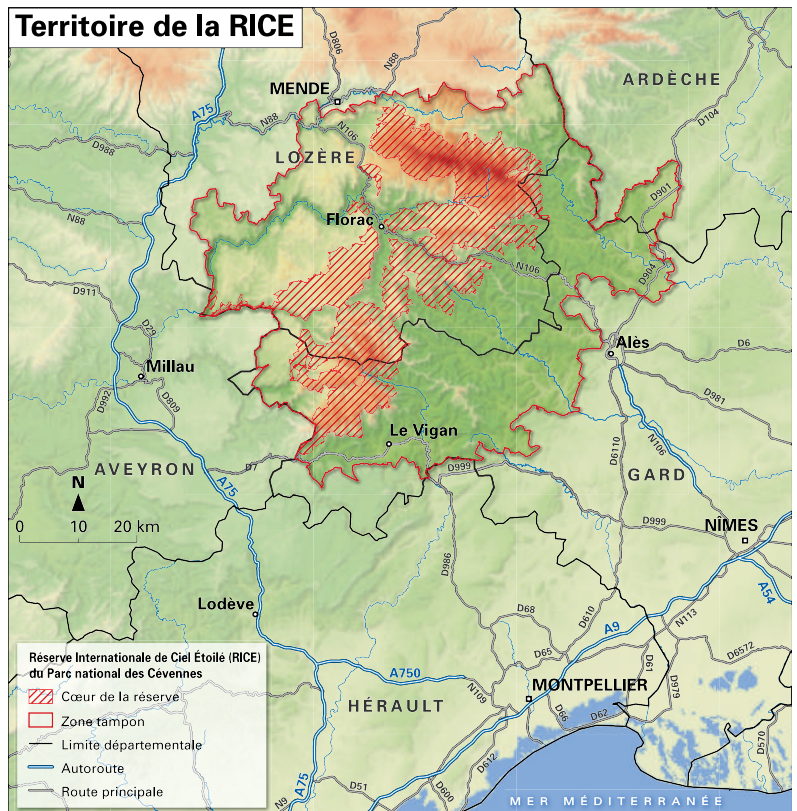




## → Faire vivre la RICE

L'objectif de la création d'une RICE est de présenter et valoriser un ciel de qualité exceptionnelle grâce à l'engagement des communes, des acteurs publics et privés. Il s'agit notamment de :

- > mettre en place un éclairage public durable et non polluant ;
- > mesurer et suivre la qualité du ciel étoilé ;
- > proposer des programmes d'animations autour de la notion « d'éclairer juste », de ses enjeux et de la biodiversité nocturne ;
- > développer une offre touristique spécifique au ciel étoilé et accessible au plus grand nombre.



### ► L'IDA

L'International Dark-Sky Association (IDA) est une organisation américaine à but non lucratif. Elle a été fondée par un astronome et

un médecin. La mission de l'IDA est de préserver l'environnement nocturne. La démarche de labellisation de parcs et de réserves de ciel étoilé a été lancée en 2001. Elle fait suite à la prise de conscience de la disparition progressive de la voie lactée. En effet, plus du tiers de la population mondiale ne peut plus admirer la voie lactée depuis son lieu de résidence à cause de l'accroissement de la lumière artificielle émise par l'éclairage public. A titre d'exemple, la France compte 11 millions de points lumineux, selon une cartographie réalisée en janvier 2015 par l'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN).





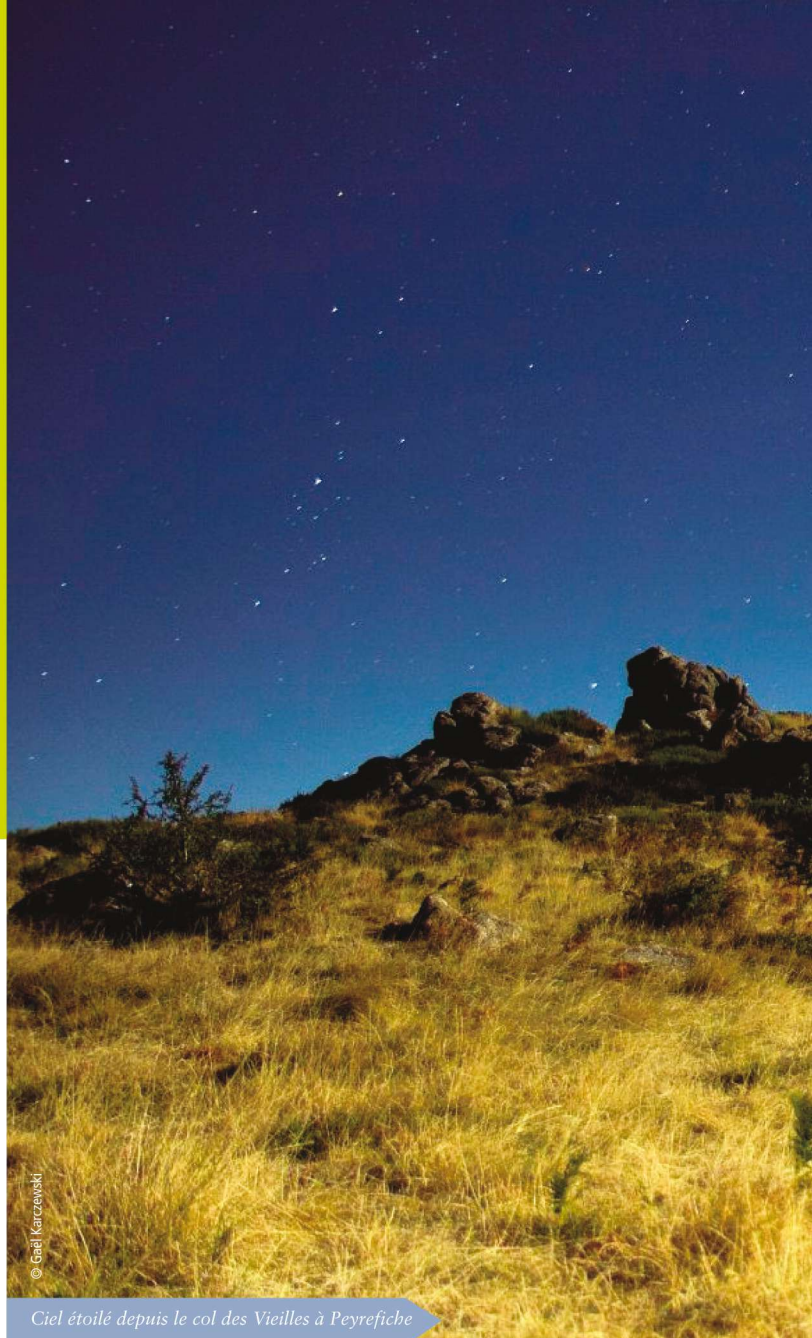
# Vivre la nuit

Chaque été le Parc national des Cévennes propose des animations grand public et gratuites sur l'ensemble de son territoire. Cette année, les équipes de l'établissement public ont choisi de mettre l'accent sur le ciel étoilé et la biodiversité nocturne dans le programme d'animations.

Le temps fort aura lieu le 13 août avec la manifestation « Le Parc sous les étoiles ».

## → Des animations nocturnes variées

- **Balade au crépuscule** à Saint-Privat de Vallongue avec un agent du Parc national.
- **Castor, y es-tu ?** Découverte des indices de présence et de la biologie de cet animal avec un agent du Parc national à Cans et Cévennes.
- **La nature à 360°** à Saint-André de Lancize. Prospections naturalistes sur un sentier avec un agent du Parc national.
- **Au crépuscule sous le château** de Saint-Julien d'Arpaon. Soirée de contes sous les étoiles avec l'association En chemin.
- **Faune du soir, espoir !** Randonnée avec un agent du Parc national pour découvrir la faune nocturne au Pont-de-Montvert.
- **La tête dans les étoiles** à Prat Peyrot. Soirée observation du ciel étoilé avec la société astronomique de Montpellier et le club Mira.
- **Les chauves souris d'ici** à Saint-Privat de Vallongue. Découverte de leurs univers sonores et des ambiances de la nuit avec l'association lozérienne pour la protection de l'environnement.
- **Constellations et mythologie** avec Yves Etienne, de l'association des *Astronomes Amateurs en Cévennes*. Une randonnée céleste à Genolhac.
- **Conter les étoiles** au Pompidou. Une approche de la nuit à la croisée des regards : celui de la conteuse Sophie Lemonier et de l'astronome Guy Herbreteau.
- **Soirée papillons de nuit** à Arphy. Une découverte des insectes nocturnes avec Jean-Laurent Heintz et l'association *Gard Nature*.



Ciel étoilé depuis le col des Vieilles à Peyrefiche

- **Laisser la nuit nous recouvrir...** L'accompagnatrice de moyenne montagne et artiste, Julie Avril, propose un éveil des sens au cours d'une randonnée nocturne.

## → Le 13 août 2018

### « Le Parc sous les étoiles »

Toute une nuit d'animations ! Au programme : atelier Land Art sur le thème de la nuit, fabrication de cadrans solaires et de cartes du ciel, contes, randonnées nocturnes, conférences et observations du ciel étoilé.

Une manifestation sous le haut-patronage de M. Nicolas Hulot, ministre d'État, ministre de la Transition écologique et solidaire.

→ Retrouvez l'ensemble des animations sur [www.destination-parcnational.fr](http://www.destination-parcnational.fr)







# Le Parc sous les étoiles

## Toute une nuit d'animations !

★ Le lundi 13 août à partir de 16h ★  
Lanuéjols (Gard) - Domaine de Pradines

Sous le haut-patronage de M. Nicolas Hulot, ministre d'État,  
ministre de la Transition écologique et solidaire, ★

★ le Parc national des Cévennes fête sa labellisation en tant que Réserve  
internationale du ciel étoilé (RICE) à l'occasion des Nuits du Causse Noir  
organisées par la Société astronomique de Montpellier

Restauration et hébergement possibles sur place au domaine de Pradines : 04 67 82 73 85

Renseignements :  
Maison du Parc : 04 66 49 53 00  
Maison de l'Aigoual : 04 67 82 64 67





# Promouvoir l'astro-tourisme

Le Parc national des Cévennes est à l'instar des neuf autres parcs nationaux de France un « territoire d'exception » au titre de la richesse de son patrimoine naturel, culturel et paysager. Son ciel étoilé fait partie de ce patrimoine. L'obtention du label RICE va ainsi permettre aux prestataires touristiques de diversifier leurs offres.

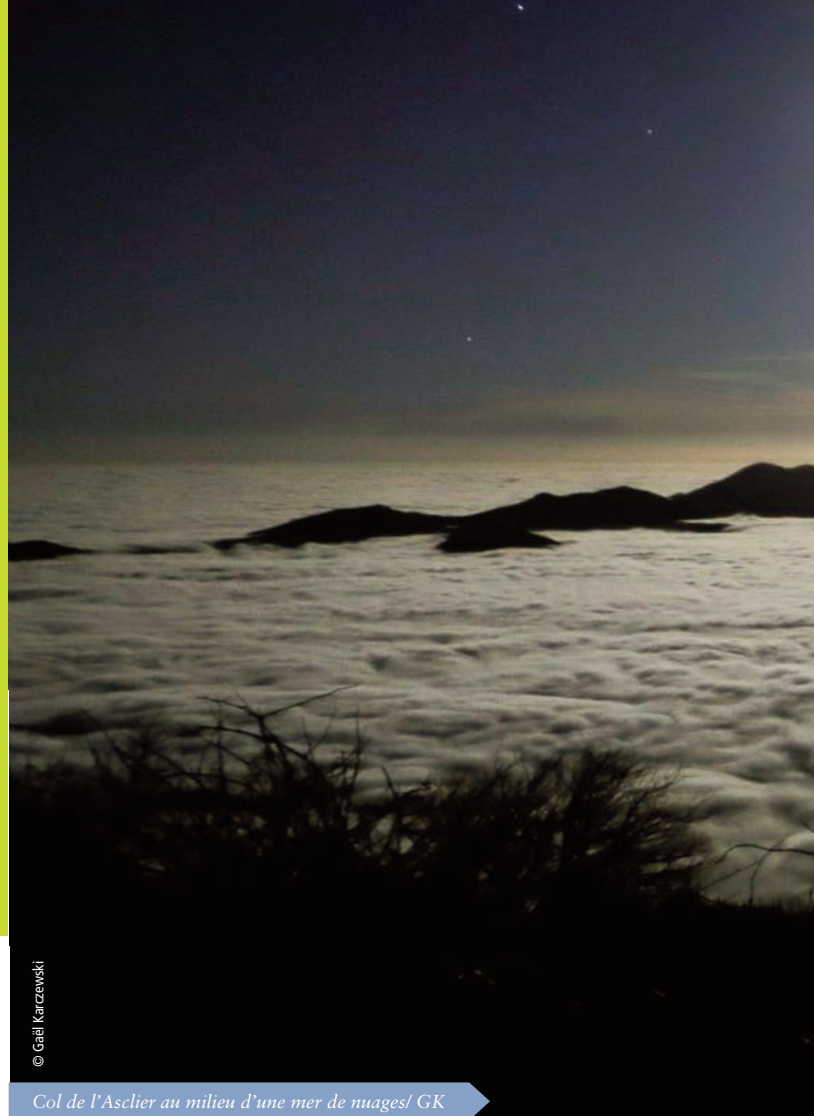
La notion de tourisme expérientiel n'est pas due à un effet de mode dans les Cévennes. Les pratiques existent. C'est une invitation au dépaysement autour d'une recherche et d'un partage d'expériences authentiques par lesquelles le visiteur se retrouve acteur de ses vacances. Les souvenirs de voyage se construisent notamment à partir de rencontres avec les gens du pays.

Dans cet esprit et fort de l'obtention du label de Réserve internationale de ciel étoilé, les prestataires, avec l'appui de l'établissement public du Parc national pourront valoriser les paysages nocturnes en élargissant l'offre de découverte de la nuit et en proposant davantage d'animations, d'ateliers et de séjours touristiques accessibles au plus grand nombre.

En ce sens, un groupe de travail associant l'établissement public, les professionnels de la randonnée et du tourisme, des associations, des réseaux de l'éducation à l'environnement, des foyers ruraux, a été créé en juin 2017 afin de définir les contours d'un projet touristique « global » autour du ciel étoilé.

## → L'astronomie en Cévennes

Le Parc national des Cévennes répertorie actuellement sur son territoire les sites propices à l'observation du ciel étoilé, l'objectif à terme étant d'aménager des belvédères diurnes et nocturnes.



© Gaël Karzewski

Col de l'Asclier au milieu d'une mer de nuages/ GK

### > La société astronomique de Montpellier (SAM)

Installée à l'observatoire des Pises depuis 1985, la SAM propose depuis deux ans une soirée d'observation du ciel sur le Causse Noir au domaine de Pradines à Lanuéjols (30). Plus d'une cinquantaine d'astronomes amateurs y participent. C'est d'ailleurs à cette occasion que le Parc national des Cévennes a choisi de célébrer l'obtention du label RICE en organisant l'événement « Le Parc sous les étoiles ».

### > L'association «Connaissances et partages»

Connaissances et partages propose des week-ends sur le Causse Méjean à Hyelzaz. Le programme s'articule autour de l'observation des vautours, de la visite d'une ferme et de l'observation des étoiles. L'association a investi dans un télescope pour permettre l'astrophotographie.

### > Azimut voyage

Ce prestataire touristique propose un séjour astronomie de 6 jours avec un astrophysicien et un accompagnateur de moyenne montagne dans le Parc national des Cévennes. L'itinérance s'effectue avec des ânes, en juillet et août. (voir des *Racines et des ailes* du 08/11/17)





© Azimut Voyage

Séjour la tête dans les étoiles proposé par Azimut Voyage

#### > L'Association AstroLab

Astrolab a pour objectif de diffuser la culture scientifique pour tout public. Elle intervient auprès des foyers ruraux, des établissements scolaires, des collectivités et des centres de loisirs.

#### > L'association «Accords ouverts»

Accords ouverts propose d'effectuer la randonnée des « 4000 marches » sur le mont Aigoual, en nocturne. Le départ s'effectue à Valleraugue à la tombée de la nuit pour une arrivée au météosite au lever du jour.

#### > L'association Mira

Le club d'astronomie du pays vignais participe à la nuit des étoiles, au jour de la nuit ou encore à la fête de l'Aigoual. Le club s'est implanté sur le parcours du chemin de Saint-Guilhem et prévoit d'y proposer des observations nocturnes.

#### > L'A3C

L'association des Astronomes amateurs en Cévennes propose des sorties d'observation du ciel étoilé et de la faune nocturne. L'A3C intervient régulièrement auprès des scolaires et participe aux diverses manifestations publiques.







© ACMI Studio

La pyramide de Ma p'tite cabane en Lozère à Vébron

## → Dormir à la belle étoile

### > « Ma p'tite cabane en Lozère »

Construite à Vébron, *Ma p'tite cabane en Lozère* propose de passer la nuit dans une pyramide en verre située sur un sommet afin de profiter pleinement du ciel.

### > « Le domaine de Pradines »

Situé à Lanuejols, il offre la possibilité de dormir dans une « bulle étoilée ». Le domaine accueille chaque été « la Nuit du Causse Noir ».

### > « L'Oustaou de Joséphine »

Basé à Saint-Frézal-de-Ventalon, l'Oustaou propose de passer la nuit dans un « *dôme des étoiles* ». Un structure réalisée avec des triangle de bois et de verre, équipée de lampes solaires. Une lunette astronomique et une carte du ciel sont à disposition.

### > « L'étoile du berger »

Ce gîte situé sur le Causse Méjean à Hure-la-Parade met à disposition deux plateformes dédiées à l'astronomie.

### > « Gîte de Mas Favières »

Situé à Notre-Dame-de-la-Rouvière, ce gîte offre de grandes terrasses propice à l'observation du ciel étoilé. Les gérants ont d'ailleurs participé à la campagne de mesures du ciel étoilé, et les relevés sont ici excellents. Une réflexion est en cours sur la construction d'une cabane d'observation du ciel étoilé.

La plupart de ces prestataires bénéficient de la marque *Esprit parc national*. Une marque commune à l'ensemble des parcs nationaux.





## → Des projets

### > Une formation

Avec le concours du Parc national, le Réseau d'éducation de la Lozère (REEL 48) prépare un cycle de formation sur « Animer la nuit en ciel étoilé » à destination des professionnels de l'environnement et du tourisme pour l'année prochaine. Les participants seront sensibilisés à l'astronomie, l'astrophysique et la cosmologie, la biodiversité nocturne. Ils travailleront à la réalisation d'un kit pédagogique sur la nuit. La question des consignes de sécurité et de la réglementation en coeur de Parc sera aussi abordée.

A noter que depuis 2015, le Parc national des Cévennes organise des formations sur la pollution nocturne à des destinations des professionnels du tourisme mais aussi des élus.

### > Une école d'astronomie

L'association « L'Etoile Cévenole » porte le projet de création d'une école d'astronomie à Alès, au sein du pôle culturel et scientifique de Rochebelle. Elle pourrait proposer 10 stages d'animations pour les enfants, 30 journées découverte pour les enfants et adultes, une dizaine de stages, des conférences et des journées portes ouvertes tout au long de l'année. Concernant l'équipement, l'association envisage d'investir dans l'achat d'un planétarium mobile, un télescope 280 mm, des panneaux d'exposition, du matériel informatique et de la documentation.

Actuellement le territoire national compte 23 écoles d'astronomie, le Languedoc- Roussillon n'en dispose pas.



© Natacha Mériaville

Le domaine de Pradines propose de dormir dans une bulle étoilée







© Bruno Daversin

De nouveaux lampadaires, plus vertueux énergétiquement et environnementalement

# Les communes modernisent leur éclairage

**L'amélioration de l'éclairage public fait partie des dix engagements que prennent les communes en adhérant à la charte du Parc national des Cévennes.**

Dans son axe *Vivre et habiter*, la charte du Parc national, adoptée en 2013, comprend une orientation en faveur d'une politique locale durable de l'énergie avec comme mesure spécifique: connaître et maîtriser la consommation d'énergie pour limiter les émissions de gaz à effet de serre. L'établissement public s'est donc engagé dans une démarche de sensibilisation des acteurs locaux pour élaborer une politique commune basée sur la notion « d'éclairer juste : où il faut, quand il faut et comme il faut ». L'objectif étant d'informer des enjeux autour de la pollution lumineuse et accompagner les communes et les syndicats d'électricité dans la mise en œuvre de programmes de rénovation de parcs d'éclairage public vertueux énergétiquement et environnementalement. Pour





ce faire, les communes peuvent bénéficier de fonds européens, afin de réaliser les travaux de modernisation de l'éclairage.

## 710 000 euros pour financer les travaux

L'établissement public du Parc national a lancé deux appels à manifestation d'intérêt (AMI) auprès des communes de son territoire pour la rénovation de leur éclairage public. 26 communes ont répondu présentes, une enveloppe totale de 710 000 euros de Fonds européens Feder a été mobilisée par le Parc national pour subventionner les travaux. Ils permettront d'améliorer la qualité du ciel étoilé, préserver l'environnement nocturne et réaliser d'importantes économies d'énergie.

### Un guide de l'éclairage

Avec l'appui du bureau d'étude Dark Sky Lab, l'établissement public du Parc national réalise un guide de l'éclairage de la RICE. Il sera publié à l'automne. Ce guide permettra aux collectivités, aux entreprises et aux particuliers de faire les bons choix :

- pour les sources lumineuses : il est primordial de privilégier l'utilisation de sources lumineuses de couleur chaudes et ambrées. Idéalement leur température est inférieure à 2000 °K en zone cœur et ne peut excéder 3000 °K sur le reste du territoire,
- pour l'orientation des flux lumineux : orienter les luminaires vers le sol permet de limiter la lumière émise vers le ciel et de fait, cible la zone à éclairer. Le coefficient ULOR, correspondant au pourcentage de flux lumineux émis au-dessus de l'horizon doit être égal ou inférieur à 1 %,
- pour la puissance des ampoules : la plupart des lampes installées ont une puissance qui varie entre 75 et 150 W. Les nouvelles technologies permettent de réduire cette puissance à 40W.





## Les impacts de l'éclairage public pour l'Homme et la biodiversité

**La biodiversité nocturne représente 30 % des vertébrés et 60 % des invertébrés connus à l'échelle mondiale. Tout comme l'Homme, elle est très sensible au besoin de "nuit".**

L'alternance jour-nuit est indispensable pour le rythme biologique et le bien-être de l'Homme. La mélatonine est une hormone primordiale dans la régulation des rythmes chronobiologiques et notamment les cycles veille-sommeil. Ainsi, la présence d'une lampe la nuit, particulièrement lorsqu'elle émet dans le spectre du bleu, dérègle sa production et perturbe le cycle de repos. Cette hormone est également importante car elle nous protège. En s'associant aux récepteurs de cellules cancéreuses elle inhibe leur croissance. Même avec les paupières fermées, la lumière est perçue par les yeux avec des conséquences indéniables sur les globes oculaires. La vision nocturne des êtres humains est notamment sensible aux radiations jaunes et vertes du spectre lumineux. Avec l'âge, l'éblouissement, surtout par une lumière blanche, est plus fréquent et des études ont montré que lorsque des enfants sont soumis à des lumières de nuit, il y a une augmentation des risques de myopie. De même, selon des chercheurs néerlandais de l'University medical center, les lumières nocturnes seraient également responsables de diabète, dépression, stress, obésité, vieillissement accéléré des cellules...

### Les insectes particulièrement sensibles

La pollution lumineuse a également des conséquences majeures sur la biodiversité nocturne qui représente 30 % des vertébrés et 60 % des invertébrés à l'échelle mondiale.



© Jean-Pierre Malafosse

Petit paon de nuit

Dans le Parc national des Cévennes, l'impact le plus important de l'éclairage public concernant les insectes nocturnes. Les sources lumineuses sont connues pour être très attractives pour un grand nombre d'espèces d'invertébrés nocturnes tels que les diptères, les coléoptères, les lépidoptères et les trichoptères, qui représentent par ailleurs des proies importantes pour les chiroptères et d'autres insectivores nocturnes. Certaines études esti-







ment qu'un lampadaire peut tuer 150 insectes par nuit d'été. La densité des éclairages publics dans les villes, villages et hameaux occasionnent donc une véritable hécatombe sur les insectes nocturnes, avec des répercussions importantes sur les réseaux trophiques et même sur la pollinisation des plantes dont une partie des espèces dépendent de certains insectes nocturnes.







Table de lecture du paysage au sommet de Finiels

© Sébastien Gallier

## Le Parc national des Cévennes

**Le Parc national des Cévennes a été créé en 1970. Il couvre près de 3000 km<sup>2</sup> au sud du Massif central répartis sur 120 communes de la Lozère, du Gard et de l'Ardèche. L'établissement public est sous tutelle du Ministère de la Transition écologique et solidaire.**

Le Parc national des Cévennes est composé de deux zones : le coeur, une zone de protection maximale, réglementée et fixée par décret ainsi que l'aire d'adhésion. C'est un territoire rural de moyenne montagne faiblement habité (20 hab/km<sup>2</sup>) jouxtant deux zones urbaines : Alès et Mende, villes situées en dehors du Parc.

Le Parc national des Cévennes couvre quatre massifs principaux : le mont Aigoual, les causses et les gorges, le mont Lozère, les vallées et le piémont cévenol.

L'altitude varie de 110m à 1699m avec une grande diversité géologique et une variété de paysages : landes de crêtes, pelouses montagnardes, vergers de châtaigniers, falaises et forêts pour 2/3 de sa surface, un territoire également parcouru par plus de 7000km de cours d'eau.

La diversité biologique du Parc est exceptionnelle avec 2500 espèces florales, 2410 espèces animales, 200 habitats naturels dont 45 d'intérêt communautaire et 28 sites Natura 2000.

Son patrimoine architectural est d'une grande richesse composé d'un habitat traditionnel, d'ouvrages hydrauliques (gourgues, lavognes, tancats, béals...), de terrasses de cultures (bancels), de chemins de pierre (calades)...

La force de son identité culturelle, la grandeur de ses paysages et la diversité de ses formes de vie héritées de 5 000 ans d'agropastoralisme ont valu à ce territoire trois classements : Parc national protégeant l'héritage en 1970, Réserve de biosphère associant conservation et développement en 1985 et une inscription en tant que Bien du patrimoine mondial en 2011 pour faire perdurer ses paysages agropastoraux évolutifs et vivants.





# L'Agence française pour la biodiversité :

**AGENCE FRANÇAISE  
POUR LA BIODIVERSITÉ**

ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE L'ÉTAT

**un établissement au service de la  
reconquête de la biodiversité**

L'Agence française pour la biodiversité (AFB) a été créée au 1<sup>er</sup> janvier 2017 par la Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages. Sous tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire, elle exerce des missions d'appui à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de la connaissance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité des milieux terrestres, aquatiques et marins.

Forte de son expertise et des savoir-faire de ses 1300 agents, l'AFB se place au cœur du réseau des acteurs de la biodiversité. Elle impulse, encourage, soutient, crée des synergies avec l'ensemble de ces acteurs (collectivités, socio-professionnels, associations) sur l'ensemble du territoire, en métropole comme en Outre-mer.

Pour renforcer les synergies d'actions au service des politiques publiques de préservation de la biodiversité, les dix parcs nationaux sont rattachés par décret à l'Agence depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017. Territoires d'exception, ils offrent une combinaison d'espaces terrestres et maritimes remarquables ainsi qu'un mode de gouvernance et de gestion leur permettant d'en préserver les richesses.

Depuis décembre 2017, l'AFB, le MNHN et le CNRS ont créé un centre d'expertise et de données sur la nature, l'Unité mixte de service « Patrimoine naturel », l'UMS PatriNat. Dans le cadre de cette unité, des travaux de recherche sur le thème de la pollution lumineuse et de l'impact sur la biodiversité sont menés. Ce travail se traduit par une veille scientifique régulière, la publication d'articles ou rapports (synthèses, documents exploratoires). L'UMS PatriNat a également engagé une première réflexion pour construire des indicateurs nationaux liés à la pollution lumineuse. Ces indicateurs permettront d'alimenter l'Observatoire national de la biodiversité (ONB). Enfin, l'AFB assure l'animation du Centre de ressources Trame verte et bleue (TVB) et met à disposition des acteurs les réflexions sur la constitution de Trame noire, des corridors sur lequel l'éclairage artificiel nocturne est adapté pour limiter ses impacts sur la biodiversité. Avec l'UMS PatriNat, l'AFB publiera un guide technique à destination des professionnels sur la Trame noire courant 2019.

[www.afbiodiversite.fr](http://www.afbiodiversite.fr)

<http://www.trameverteetbleue.fr/>

<http://www.biodiversitweb.fr/>

<http://patrinat.mnhn.fr/>



© Jean-Pierre Malajosse

Hibou grand-Duc





## → Les partenaires de la Rice

- > Le Syndicat départemental d'électrification et d'équipement de la Lozère (SDEE)
- > Le Syndicat mixte d'électricité du Gard (SMEG)
- > Le Ministère de la Transition écologique et solidaire et les services de l'État
- > L'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe)
- > L'Association nationale pour la protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN)
- > La région Occitanie
- > Le Département du Gard
- > Le Département de Lozère
- > Les communes adhérentes à la charte de l'établissement public
- > Les associations d'astronomie





## → Contact presse

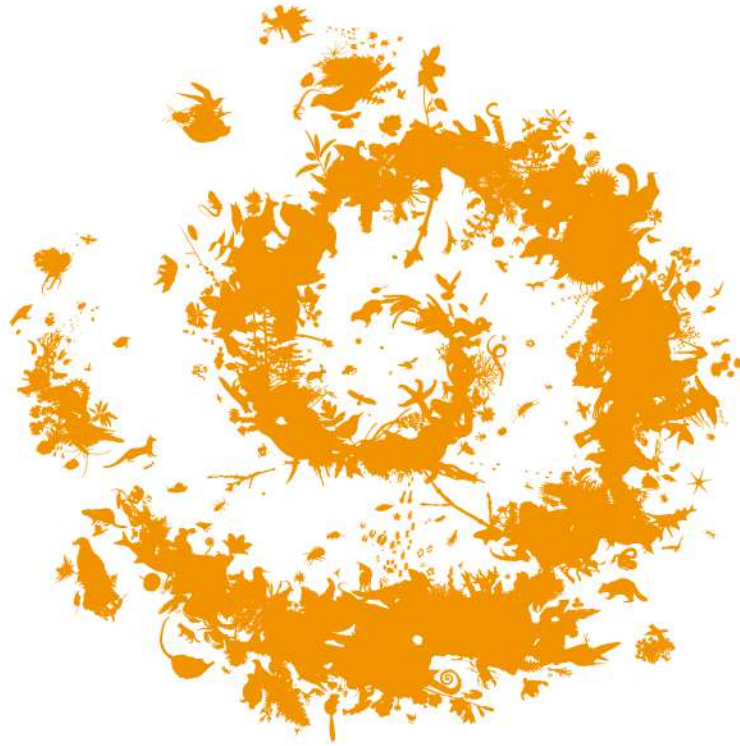
> **Natacha Maltaverne**

[natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr](mailto:natacha.maltaverne@cevennes-parcnational.fr)

Tel : +33 (0)4 66 49 53 25

Mobile : +33 (0)6 99 76 40 49





### Parc national des Cévennes

6 bis place du Palais  
48400 Florac-Trois-Rivières • FRANCE

Tél. +33 (0)4 66 49 53 00

Fax. +33 (0)4 66 49 53 02

[info@cevennes-parcnational.fr](mailto:info@cevennes-parcnational.fr)

[www.cevennes-parcnational.fr](http://www.cevennes-parcnational.fr)

<http://destination.cevennes-parcnational.fr>



[www.facebook.com/Parc.national.des.Cevennes](http://www.facebook.com/Parc.national.des.Cevennes)

[twitter.com/PnCevennes](https://twitter.com/PnCevennes)

[www.youtube.com/channel/UCnfhAcy-fgEj7TCP4qzxN6g](https://www.youtube.com/channel/UCnfhAcy-fgEj7TCP4qzxN6g)